

**Annexe 1 : Calendrier prévisionnel des opérations de gestion du mouvement intra départemental des enseignants du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée scolaire 2022**

<b>DATES</b>	<b>OPERATIONS</b>
28 octobre 2021	Publication au bulletin officiel n°8 - des lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels enseignants du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 25 octobre 2021, - de la note de service du 28 octobre 2021 – relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré – rentrée scolaire 2022.
23 janvier et 03 février 2022	Présentation en comités techniques académiques des lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels.
09 février 2022	- Publication de la note de service départementale relative à la mobilité des personnels enseignants du 1 <sup>er</sup> degré sur les postes à affectation spécifique – rentrée scolaire 2022.
04 mars 2022	Date limite de transmission par les candidats de la fiche de poste à profil à l'IEN de la circonscription d'origine et à la DSDEN division des personnels.
Semaine du 21 au 25 mars 2022	Commissions d'entretien des candidats – postes spécifiques.
24 mars 2022	Date limite pour le retour des enseignants s'engageant à présenter le CAPPEI en candidat libre à la session 2022.
1 <sup>er</sup> avril 2022 (12 heures)	Ouverture du serveur SIAM – MVT1D.
14 avril 2022 (minuit)	Clôture du serveur SIAM – MVT1D.
21 avril 2022	Date limite de retour des accusés de réception (si réclamation ou remarque) et des pièces justificatives.
14 mai 2022	Début de la phase de sécurisation et de correction des barèmes sur sollicitation des personnels enseignants concernés.
28 mai 2022	Fin de la phase de sécurisation et de correction des barèmes.
31 mai 2022	Publication des résultats.
Juin 2022	Phase d'ajustement : - publication de la note de service départementale relative à l'ajustement, - 2 <sup>nd</sup> e campagne sur postes spécifiques, - appel à candidature sur postes de direction vacants, - ajustement automatisé.